

Dans la continuité de l'année 2021, 2022 marque une reprise forte des projets bois-énergie, portée notamment par des installations industrielles. Notre association compte ainsi un nombre d'adhérents en croissance avec l'arrivée de 21 nouvelles structures auxquelles nous souhaitons la bienvenue. Après avoir vécu un été sous le signe des pénuries annoncées, qui ont généré des paniques chez les consommateurs et désorganisé une filière jeune qu'est le granulé de bois, force est de constater que le bois-énergie sous toutes ses formes a une fois de plus été au rendez-vous des attentes et je tiens à tous nous féliciter d'avoir répondu présents. Je souligne également que **le bois-énergie a été l'énergie la plus stable – et de loin – en termes de prix de combustibles et surtout de chaleur délivrée**. C'est un atout majeur de notre filière et j'espère que cela le restera longtemps.

Afin que ce souhait se concrétise, il est fondamental de conserver ce raisonnement en coût de revient margé pour la fourniture de bois, et de ne pas se laisser embarquer dans des logiques spéculatives de marché. Le risque est de connaître des emballements tels que ceux qu'ont connus le gaz et l'électricité cet hiver. Il paraît également nécessaire que les porteurs de projets entendent cet argument et arrêtent de comparer le prix du bois-énergie avec celui du gaz à l'instant T. **La filière bois s'inscrit résolument sur une durée longue. Le bois-énergie en tant que sous-produit de l'exploitation forestière, bocagère ou des industries de transformations du bois, ne fait pas exception.** Cette énergie renouvelable, au prix stable, créatrice d'emplois et indispensable à la sylviculture – surtout face à l'énorme chantier du renouvellement forestier qui est devant nous, doit-elle en plus être moins chère que les énergies fossiles concurrentes ? Oui sur la durée, et c'est systématiquement le cas grâce aux soutiens publics portés notamment par l'ADEME au travers du Fonds Chaleur, non à l'instant T car les fluctuations des autres énergies sont imprévisibles et bien trop rapides par rapport au temps long évoqué précédemment.



Mathieu FLEURY
Président du CIBE

Dans la continuité de 2021, le CIBE s'est encore mobilisé pour défendre la filière et suivre les travaux de mise en place de RED II ainsi que les discussions autour de RED III. **Une vigilance et une mobilisation fortes de l'ensemble des acteurs de la filière bois et énergie ont été indispensables pour éviter que le bois-énergie ne perde son statut légitime d'énergie renouvelable.** Je salue ici l'engagement d'un grand nombre d'acteurs, dont plusieurs de nos adhérents, pour défendre notre point de vue.

La vigilance reste de mise alors que les discussions autour des objectifs de la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie), de la définition de la Stratégie Française Énergie Climat et de la loi de programmation Énergie Climat sont d'actualité. En effet, si le CIBE défend des objectifs très ambitieux (+ 48 TWh PCI en 2030) mais dans la continuité de ceux de la précédente PPE, d'autres acteurs (gaz, carburants de synthèse...) comptent sur des ressources en biomasse ligneuses extrêmement importantes sans en détailler l'origine. **Nos solutions sont matures et présentent des rendements élevés**, ce sont ces arguments qui ont été défendus lors des récentes réunions de consultations.

Je tiens à remercier une fois encore l'ensemble des adhérents du CIBE pour leur implication dans la réalisation de nos nombreux travaux, mais également l'équipe des salariés pour son dynamisme et la grande qualité des travaux réalisés.

Enfin, si le bois sous toutes ses formes constitue une partie de la réponse aux enjeux actuels, il me paraît primordial de rappeler que **la sobriété et l'efficacité énergétiques sont plus que jamais indispensables afin de valoriser cette belle ressource** avec le plus d'efficacité.